

COMITÉ DE SAUVEGARDE DU CHÂTEAU MONSARRAT

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 24 JANVIER 2018 À 10H

Présences :

Pour représenter les Jardins du Château :

Raymond Chauvet, président de l'ARJC; Andrée Lachaîne, présidente du Conseil d'administration des Jardins du Château et membre du Conseil d'administration de l'ARJC .

Pour représenter le Neufchâtel :

Nicole Coulombe, présidente du Conseil d'administration du Neufchâtel; Denis Blais; Jean-Guy St-Arnault et Suzanne Bertrand.

Absences : Denyse Sénéchal et Marie Bergeron

Invitée : Denise Marcoux, membre du Conseil d'administration de l'ARJC

La réunion débute à 10h. M. Chauvet se joint à la réunion à 10h20. Mme Bertrand doit quitter à 11h et M. St-Arnault à 11h15.

1.0 Adoption d'un ordre du jour et nomination d'une secrétaire de réunion

L'ordre du jour présenté par Nicole Coulombe est adopté par les membres présents.

Étant donné l'absence de Denyse Sénéchal, secrétaire du comité, Denise Marcoux accepte de prendre des notes pendant la réunion.

2.0 Adoption du procès-verbal de la réunion du 13 novembre 2017

Mme Sénéchal était aussi absente à la réunion du comité tenue le 13 novembre dernier. Nicole Coulombe l'ayant remplacée ce jour-là, elle présente le procès-verbal amendé suite aux commentaires des participants. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3.0 Nomination d'un(e) président(e)

Le CA de l'ARJC a nommé en novembre dernier Marie Bergeron au poste de présidente du comité de sauvegarde. Malheureusement, celle-ci éprouve actuellement des problèmes de santé; en attendant son retour, quelqu'un doit la remplacer à la tête du comité. Andrée Lachaîne propose Nicole Coulombe et le comité accepte à l'unanimité sa candidature. Mme Coulombe accepte, en précisant toutefois que cette nomination n'est qu'intérimaire, en attendant le rétablissement de Mme Bergeron.

4.0 Présentation de Denise Marcoux

Mme Marcoux est depuis octobre 2017 une représentante des Jardins du Château au conseil d'administration de l'ARJC. Elle présente au comité le résultat de recherches qu'elle a menées sur l'histoire architecturale du Château, son architecte, M. Edgar Lewis Horwood, la recherche des plans originaux et autres et les contrats qui ont été attribués au cours des dernières années par l'ARJC pour son entretien. Une série de plans (Remodelling) ont été retrouvés auprès du Service de l'urbanisme de la ville de Gatineau, plans qui ont été préparés lors de l'acquisition du terrain par Goldlist Construction de Toronto.

L'ARJC avait sollicité en octobre dernier une proposition auprès de la firme John G. Cooke & Associates basée à Nepean pour la réparation du toit du Château. À sa réunion du 13 novembre 2017, le comité de sauvegarde a recommandé que le CA de l'ARJC obtienne au moins deux propositions supplémentaires. Mme Marcoux explique la procédure suivie pour solliciter une soumission auprès de deux firmes d'architectes ayant une expertise en bâtiments patrimoniaux, soit Architecture 49 de Montréal et MBTA Architects d'Ottawa afin de procéder à un bilan de santé de l'immeuble, déterminer les travaux prioritaires à entreprendre et voir à la préparation d'un plan quinquennal en vue de sa conservation. Les soumissions reçues sont présentement à l'étude par le CA de l'ARJC et le processus d'analyse n'est pas terminé. Les soumissions demandées visent ainsi à répondre à une demande formulée lors de l'AGA de l'ARJC en avril 2017, concernant la nécessité d'avoir un plan quinquennal.

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 24 JANVIER 2018 À 10H

5.0 Amélioration des communications

Nicole Coulombe mentionne que plusieurs copropriétaires du Neufchâtel sont inquiets de l'avenir du Château, du coût des travaux d'entretien qui seront nécessaires dans les prochaines années et qu'il est important de faire preuve de transparence pour bien informer les gens.

Pour répondre à une requête présentée lors de la récente Assemblée générale du Neufchâtel, Mme Coulombe propose de donner aux copropriétaires l'accès aux procès-verbaux des réunions du comité de sauvegarde, après que les PV auront été approuvés. Le comité accepte cette proposition. Il est suggéré que les PV soient annexés à l'Info-Château.

Mmes Lachaîne et Coulombe insistent aussi pour demander à M. Chauvet, président de l'ARJC, de tenir une assemblée générale d'information sur l'état des travaux à faire au Château et ce, avant l'assemblée générale annuelle prévue pour la fin avril.

6.0 Clarification du mandat du comité de sauvegarde

Lors de sa fondation en octobre 2017, le comité de sauvegarde a reçu du Conseil d'administration de l'ARJC le mandat suivant:

MANDAT : « ...Il s'agit d'un groupe de personnes intéressées qui a pour mandat de dresser, à court, moyen et long terme, un plan d'action pour la réfection du Château dans le respect de son statut patrimonial. Dans un premier temps, **il préparera un plan triennal afin de parer aux travaux urgents. Pour mettre en œuvre ce plan, le groupe se penchera sur toutes les options de financement possibles (subventions, dons, fondations, etc.) qui pourront permettre d'effectuer des travaux pouvant s'échelonner sur plusieurs années.** Ce comité du CA de l'ARJC travaillera de façon autonome, mais devra faire rapport au CA de l'ARJC dont il aura l'appui".

Andrée Lachaîne se demande si ce mandat est adéquat.

a) Le comité est d'accord que le plan devrait être quinquennal plutôt que triennal.

b) L'élaboration de ce plan ne devrait pas être la responsabilité du comité de sauvegarde, mais devrait plutôt relever de la responsabilité du Conseil d'administration de l'ARJC. Mme Lachaîne propose donc de modifier le texte comme suit : « ... Il s'agit d'un groupe de personnes intéressées **à s'impliquer dans la sauvegarde du Château Monsarrat en travaillant à rehausser le niveau de sa reconnaissance patrimoniale et en organisant des activités de levées de fonds pour permettre d'effectuer des travaux pouvant s'échelonner sur plusieurs années.**

Ce comité du CA de l'ARJC travaillera de façon autonome, mais devra faire rapport au CA de l'ARJC dont il aura l'appui".

Cette modification du mandat sera donc soumise au Conseil d'administration de l'ARJC pour son approbation. Cela permettra de clarifier les responsabilités respectives du Conseil d'administration et du comité de sauvegarde.

7.0 Propositions pour l'avenir du comité

Nicole Coulombe constate que le comité ne pourra pas remplir ce mandat sans l'ajout de nouveaux membres. Elle propose :

7.1 D'intégrer au comité au moins un représentant du Monsarrat III, afin d'impliquer des représentants de toutes les copropriétés.

7.2 De créer un sous-comité temporaire de recherche de candidats pour les activités du comité.

7.3 De former un sous-comité permanent de promotion de la citation patrimoniale. Suzanne Bertrand et Marie Bergeron sont déjà impliquées dans ce projet. Nicole Coulombe contactera Michel Prévost, le président de la Société d'histoire de l'Outaouais, pour lui demander d'agir à titre de conseiller. Elle s'assurera aussi que le Château devienne membre du Réseau patrimonial de Gatineau et de l'Outaouais (RPGO).

COMITÉ DE SAUVEGARDE DU CHÂTEAU MONSARRAT

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 24 JANVIER 2018 À 10H

7.4 De créer un sous-comité permanent pour l'organisation d'activités et levées de fond. L'Amicale des sommeliers a d'ailleurs déjà proposé d'organiser un repas gastronomique annuel dont les profits seraient remis à l'ARJC.

Les membres du comité sont d'accord avec ces propositions. Il est même suggéré qu'une réunion de « remue-méninges » soit organisée pour trouver d'autres idées de levées de fonds.

7.0 La prochaine réunion du comité aura lieu le 7 février, à 10h30 (cette date reste à confirmer)

9.0 Levée de l'assemblée à 11 :40 . Proposée par Denis Blais et appuyée par Andrée Lachaine.